

8 Faits divers & Justice

A Lambaréné/Viol sur mineure de moins de 15 ans

Jean-Rémy Ngueba abuse d'une gamine de 11 ans

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LA saison sèche serait-elle propice aux actes d'abus sexuels, notamment sur les mineurs ? C'est le moins que l'on puisse penser, au regard des multiples cas de viol relatés, chaque semaine, dans nos colonnes. Le dernier fait en date est celui dont se serait rendu coupable Jean-Rémy Ngueba, Gabonais, 49 ans, le jeudi 9 juin, sur R. P-P., une fillette de 11 ans, au quartier Atongo-Wanga, dans le 1er arrondissement de Lambaréné. Déféré, le mardi 14 juin dernier, par les gendarmes de la brigade locale, le mis en cause a été écroué à la prison centrale de la localité. L'enquête indique qu'il n'y a pas longtemps que le quadragénaire est arrivé dans la ville du Grand-Blanc où ils s'installe à

Atongo-Wanga, le même quartier où est établie la famille de la petite R. P-P. Le jeudi 9 juin dernier, jour des faits, le nouvel arrivant décide de s'offrir une petite promenade à la découverte des attraits du coin. Chemin faisant, il croise sur son chemin sa victime, auprès de laquelle il obtient des petits renseignements. L'étranger tient, entre autres, à savoir où il peut consommer une bière fraîche. Jusque-là, il ne se dégage aucune arrière-pensée démoniaque chez l'individu.

Sa grand-mère ayant un petit débit de boisson à domicile, l'enfant choisit évidemment de l'y conduire. Après sa cuite, vers 11 heures, Ngueba veut regagner son logement. Mais il ne maîtrise pas très bien le chemin du retour. D'où l'idée que la gamine lui serve de guide. Ce que l'enfant accepte naïvement, d'autant que sa grand-mère n'y voit pas d'incon-



L'hôpital Albert Schweitzer, où la petite R. P-P. est toujours internée.

Photo : BANDOMA

venient. Sauf que parvenu à proximité de son quartier général (QG), Jean-Rémy Ngueba pris par on ne sait quel démon, enlève subite-

ment la fillette. Afin que les hurlements de celle-ci n'attirent pas l'attention du voisinage, il prend soin de lui bâillonner la bouche. Une fois dans la chambre avec son bourreau présumé, R. P-P. va vivre un véritable calvaire. L'adolescente se débat lors de ces ébats forcés. Elle parvient à se soustraire de l'emprise du violeur présumé, avant de prendre ses jambes à son cou en direc-

tion du domicile familial. Une fois au courant de la mésaventure, les oncles de la victime organisent une expédition punitive au logement du présumé bourreau. Au même moment, la mère de l'enfant se rend à la gendarmerie pour signaler le crime. Après avoir copieusement été bastonné, c'est tout ensanglanté que Ngueba est livré à l'unité par les oncles de la gamine.

« Les mots nous manquent pour décrire les dégâts que le mis en cause a commis sur sa la victime. Nous pouvons simplement vous dire qu'il a complètement détruit les parties génitales de la petite R. P-P. », fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ) de la gendarmerie de Lambaréné, visiblement bouleversé par le diagnostic des médecins de l'hôpital Albert Schweitzer.

Pour se libérer de son présumé bourreau à Bitam

Elle lui entaille le cou avec un tesson de bouteille

ANS
Oyem/Gabon

Au cours d'une bagarre dans un bar de la localité, pour se libérer de l'emprise de son présumé bourreau, elle a ouvert, à l'aide d'un tesson de bouteille, le cou de Lambert Assoumou Obiang, élève en classe de seconde au lycée Simon Oyono Ab'a.

LARISSA Essono, Gabonaise de 17 ans, sans emploi à Bitam, vient d'être interpellée par l'antenne de la police judiciaire du Woleu-Ntem. Présentée devant le parquet d'Oyem, l'adolescente a été ensuite écrouée à la prison centrale d'Oyem pour coups et blessures volontaires. Jeudi dernier, il est environ 19 heures. La jeune fille, sa sœur cadette et son petit ami prennent un verre dans un bistrot jouxtant le marché central du chef-lieu du département du Ntem. Ils ne savent pas qu'à côté d'eux, autour d'une autre table, est assis un groupe de jeunes gens venus faire comme eux. Parmi ces garçons, se trouve une connaissance à Larissa. Ce dernier, voyant que celle qu'il considère comme sa conquête est accompagnée d'un autre homme, va l'inviter à rejoindre sa table. Mais la fille décline l'invitation en lui signifiant qu'elle est accompagnée. Non content de cette ré-



Photo : ANS

Larissa Essono a été écrouée à la prison centrale d'Oyem.

ponse, l'amant éconduit commence à insulter l'accompagnateur de Larissa, convaincu qu'il s'agit d'un rival, en le couvrant de tous les noms d'oiseau. C'est ainsi que l'individu se lève et l'invite hors du bistrot, pour une explication d'homme à homme. Pendant que les deux garçons échangent des coups de poings dehors, Larissa, restée entre-temps dans le bar avec sa petite sœur, très inquiète de la situation, décide d'aller séparer les deux protagonistes. Mais elle est stoppée par un certain Lambert Assoumou Obiang, qui l'empêche de faire le moindre mouvement, et lui fait comprendre que tout est arrivé par sa faute. Dans son mouvement pour

l'immobiliser, l'homme s'accroche avec force à la robe de la fille en la tenant par le collet, la traînant par terre pour l'empêcher de bouger. Pour se sortir de cette emprise, Larissa Essono s'empare d'un tesson de bouteille et pratique une entaille sur le cou de Lambert Assoumou. Ce dernier est conduit urgemment au centre médical de Bitam, où il est admis en soins intensifs. Il y reçoit plusieurs points de suture, qui lui valent une incapacité de 30 jours. L'affaire ayant été portée à la connaissance de la PJ, Larissa, qui avait entre-temps trouvé refuge chez une de ses amies, est interpellée, puis conduite au poste où elle a reconnu les faits.



Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), recrute un consultant national qui conduira le processus de finalisation du Projet de texte instituant l'Ordre National des Sages-Femmes du Gabon.

1. PROFIL REQUIS :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac +4 minimum) en droit,
- Avoir une expérience d'au moins cinq ans en rédaction des projets de textes législatifs et réglementaires
- Maîtriser le Français oral et écrit
- Avoir de bonnes capacités de rédaction
- Disposer d'une bonne compétence dans des applications courantes de logiciel de bureau (Word, Excel, Power point etc....)
- Etre capable de travailler en équipe
- Avoir déjà effectué un travail similaire serait un atout

2. DURÉE DE LA CONSULTATION :

Quinze (15) jours ouvrables

3. POUR POSTULER

- Retirer les termes de références détaillés au bureau de l'UNFPA (du lundi au jeudi 8H-16H30 et vendredi (8H-14H)
- Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation adressée au Représentant Résident de l'UNFPA, un CV, un formulaire P11 dûment rempli à retirer en même temps que les références détaillées, une copie de la carte nationale d'identité ou passeport.
- Le dossier de candidature doit parvenir à l'UNFPA, au plus tard le 12 juillet 2016. Contact bureau : 07 99 90 54
- Les termes de références complets sont à retirer au siège de l'UNFPA, Pont de Gué-Gué, Immeuble A des Nations Unies, 2^{ème} étage